

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
Paris Est Marne & Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 6 AVRIL 2021
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO

DC 2021-60

OBJET : Budget annexe assainissement en gestion directe - Budget supplémentaire de l'exercice 2021

Membres en exercice	90
Présents titulaires	79
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	7
Absents	4

Votants	86
Abstention	7
Suffrages exprimés	79
Pour	79
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENHAMED, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Eveline BESNARD, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Geneviève CARPE, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Florence CROCHETON, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Olivier DOSNE, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Téo FAURE, Delphine FENASSE, Dorine FUMEE, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Anne KLOPP, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Marie-Hélène MAGNE, Bénédicte MARETHEU, Céline MARTIN, Jacques J.P. MARTIN, Pierre MIROUDOT, Pascale MOORTGAT, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Karine PEREZ, Catherine PRIMEVERT, Florentine RAFFARD, Germain ROESCH, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Aurore THIROUX, Virginie TOLLARD, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI, Annick VOISIN, Julien WEIL.

Représentés :

Stéphane CHAULIEU représenté par Thierry BARNOYER, Véronique CHEVILLARD représentée par Rodolphe CAMBRESY, Carole DRAI représentée par Sylvain BERRIOS, Brigitte GAUVAIN représentée par Annick VOISIN, Pierre LEBEAU représenté par Charlotte LIBERT-ALBANEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Anne KLOPP, Marc MEDINA représenté par Eveline BESNARD.

Absents :

Christian FAUTRE, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Déborah MUNZER.

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 6 AVRIL 2021

OBJET : Budget annexe assainissement en gestion directe - Budget supplémentaire de l'exercice 2021

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRé),

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services d'eau et d'assainissement,

VU le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe d'assainissement en gestion directe approuvé par délibération n° 21-21 du Conseil de Territoire de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois en date du 2 février 2021,

VU le compte de gestion de l'exercice 2020 pour le budget annexe d'assainissement en gestion directe établi par le comptable public, approuvé par délibération précédente du Conseil de Territoire de la présente séance,

VU le compte administratif de l'exercice 2020 pour le budget annexe d'assainissement en gestion directe et l'affectation des résultats 2020, approuvés par délibération précédente du Conseil de Territoire de la présente séance,

CONSIDERANT la conformité des résultats de la section d'investissement et de la section d'exploitation entre le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 du budget annexe d'assainissement en gestion directe,

VU le compte de gestion de l'exercice 2020 pour le budget annexe d'assainissement en délégation de service public établi par le comptable public, approuvé par délibération précédente du Conseil de Territoire de la présente séance,

VU le compte administratif de l'exercice 2020 pour le budget annexe d'assainissement en délégation de service public et la constatation des résultats 2020, approuvés par délibération précédente du Conseil de Territoire de la présente séance,

CONSIDERANT la conformité des résultats de la section d'investissement et de la section d'exploitation entre le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 du budget annexe d'assainissement en délégation de service public,

VU la délibération portant affectation des résultats 2020 du budget annexe assainissement en délégation de service public, reprise de ces résultats 2020 au sein du budget annexe assainissement en gestion directe et clôturant le budget annexe assainissement en délégation de service public,

VU le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2021 du budget annexe d'assainissement en gestion directe présenté par Monsieur le Président,

VU l'avis de la commission des Finances en date du 1^{er} avril 2021 ;

DELIBERE

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20210406-D2021-60-BF
Date de télétransmission : 16/04/2021
Date de réception préfecture : 16/04/2021

ARTICLE 1 :

APPROUVE le budget supplémentaire du budget annexe assainissement en gestion directe de l'exercice 2021 dont les crédits budgétaires ont été votés par chapitre selon une présentation par nature et section par section et qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

* Section d'exploitation	12 111 952,76 €
* Section d'investissement	21 885 904,94 €
Total Budget Supplémentaire	33 997 857,70 €

ARTICLE 2 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,



Olivier Capitano
Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le
est exécutoire à la date du
en application des articles L.5211-1
et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le